

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE**

**DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE**

<p>SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE DESFORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels 1 ter, avenue de Lowendal - 75700 Paris 07 SP</p> <p>Tél. : 01-49-55-51-56 Fax. : 01-49-55-56-17</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGER/POFEGTP/N98-2074</b></p> <p><b>DATE : 20 JUILLET 1998</b></p> <p>CLASSEMENT</p>
<p style="text-align: center;"><b>LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>A</b></p> <p style="text-align: center;"><b>MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET</b></p>	
<p><b>OBJET :</b> <i>Informations sur les référentiels diffusés par le Centre National de Promotion Rurale (CNPR)</i></p> <p><b>DATE DEMISE EN APPLICATION :</b> <i>immédiate</i></p>	
<p><b>PLAN DE DIFFUSION</b></p> <p>Administration centrale- Diffusion B Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Directions de l'Agriculture et de la Forêt des DOM Inspection Générale de l'Agriculture Hauts-Commissariats de la République des TOM Conseil Général de l'Agronomie Inspection de l'Enseignement Agricole Etablissements Publics Nationaux et Locaux d'Enseignement Agricole Unions Nationales Fédératives d'Etablissements Privés</p> <p><b>POUR INFORMATION</b></p> <p>Organisations Syndicales de l'Enseignement Agricole Public Fédérations d'Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Agricole Public</p>	

La présente note de service a pour objet d'informer les établissements d'enseignement des référentiels de diplôme diffusés par le Centre National de Promotion Rurale (CNPR). Elle annule et remplace DGER/POFEGTP/N96/N°2079 du 21 juillet 1997

Les commandes de référentiel sont à adresser au CNPR en utilisant le bon de commande du CNPR annexé à la présente note de service

**Toute commande doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'agent comptable du CNPR (cf. Bon de commande)**

Il a été constaté par l'Inspection pédagogique que certains enseignants ne disposent que de photocopies du ou des modules dans lesquels ils interviennent voire de versions périmées de ces modules (projet, version annulée...)

L'attention des Chefs d'établissement et des enseignants doit être attirée sur l'obligation, pour chaque enseignant, de disposer de l'ensemble du référentiel de diplôme dans sa dernière édition (liste ci-jointe). En effet, le référentiel professionnel, l'architecture modulaire, le référentiel de formation, la définition des épreuves sont tous des éléments indispensables pour mieux situer le rôle et la place de chaque discipline dans la formation.

Les référentiels suivants ont été rénovés cette année :

CAPA : option maréchalerie

BEPA : Modules communs des BEPA

BEPA : option conduite de productions agricoles

BEPA : option conduite de productions horticoles

BTSA : option analyse et conduite de systèmes d'exploitation

Cette note de service sera actualisée à chaque fois qu'un nouveau référentiel de diplôme sera disponible au CNPR

Le Sous-directeur

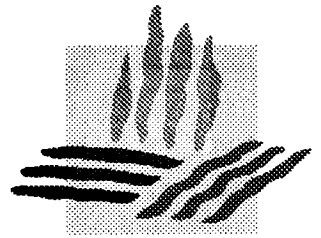
Edgar LEBLANC



À RETOURNER  
Marmilhat - BP 100  
63370 Lempdes  
Tél. 04 73 83 36 00  
Fax 04 73 61 78 66

Diffusion des référentiels de diplômes

# BON DE COMMANDE



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

n° siret : 180.070.062.00013 / code APE : 751E

<b>Organisme</b> ou établissement	<input type="text"/>
<b>Adresse de l'organisme</b> (pour facturation)	<input type="text"/>
<b>Nom du correspondant</b>	<input type="text"/>
<b>Adresse pour expédition</b> (si différente de celle de l'organisme)	<input type="text"/>

- remplir la commande détaillée au dos du bon de commande
- reporter la somme totale ci-dessous
- dater et signer
- accompagner ce bon de commande de votre règlement

(au cas où un titre serait momentanément épuisé ou en actualisation, nous servirons votre commande sans ce titre, et nous vous le ferons parvenir dès qu'il sera disponible).

Le présent bon de commande arrêté à la somme de (écrire en toutes lettres) :

## attention

**Toute commande d'ouvrages ou souscription d'abonnement doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'Agent comptable du CNPR.**

Cette condition s'applique également aux commandes émanant de services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux et locaux qui peuvent régler soit par chèque joint à la commande, soit par mandat administratif en indiquant le n° et la date du mandat (texte de référence ministère de l'économie, des finances et du budget, direction de la comptabilité publique, instruction n° 90-122-MO-M9 du 7 novembre 1990, relative au paiement à la commande pour l'achat d'ouvrages par les organismes publics).  
Du fait de cette obligation, les commandes par télécopie ne seront servies qu'à réception du titre de paiement.

réglé par :  chèque postal ou bancaire ci-joint\* (libellé au nom de Monsieur l'Agent Comptable du CNPR)

ou

mandat administratif

n°

date

(CCP Clermont-Ferrand : 20041-01003-0550128X024-11)

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature et cachet



\* Le présent bon de commande tient lieu de facture.

Si toutefois vous souhaitez une facture acquittée, veuillez cocher cette case.

## Tarif dégressif selon quantité commandée

Pour un tarif unitaire de	60 F	55 F	50 F	45 F	40 F	35 F	30 F
Si commande de 5 à 9 exemplaires	55 F	50 F	45 F	35 F	30 F	25 F	22 F
Si commande de 10 et plus	45 F	40 F	35 F	30 F	27 F	22 F	20 F

Ce tarif dégressif est à appliquer sur les quantités commandées **pour chacun des référentiels** et non sur la quantité totale par tarif unitaire (**franco de port et emballage**).

À remplir, en appliquant le tableau des tarifs dégressifs, ci-dessus.

## Détail de la commande

Titre		Tarif à l'unité	Nombre d'exemplaires	Coût à facturer
	(10/91)	30 F		
4° et 3° technologiques	(09/97)	45 F		
CAPA option vigne et vin	<b>(07/98)</b>	45 F		
CAPA option maréchalerie	(09/95)	45 F		
CAPA option productions horticoles	(09/95)	45 F		
CAPA option travaux paysagers	<b>(06/98)</b>	40 F		
BEPA modules communs des BEPA	<b>(06/98)</b>	55 F		
BEPA option conduite de productions agricoles	<b>(06/98)</b>	50 F		
BEPA option conduite de productions horticoles	(12/92)	45 F		
BEPA option exploitation spécialité élevage canin et aquaculture	(09/90)	30 F		
BEPA spécialité « agriculture des régions chaudes »	(09/91)	45 F		
BEPA option aménagement de l'espace	(09/95)	45 F		
BEPA option activités hippiques	(11/95)	45 F		
BEPA option animalerie	(09/95)	45 F		
BEPA option services	(09/93)	45 F		
BEPA option transformation	(09/95)	45 F		
BEPA option agroéquipements	(09/92)	35 F		
BTA modules de base	(09/94)	45 F		
BTA option production	(09/92)	40 F		
BTA option aménagement de l'espace	(09/92)	45 F		
BTA option commercialisation et services	(09/96)	60 F		
BAC PRO option conduite et gestion de l'exploitation agricole	(09/96)	50 F		
BAC PRO option productions horticultures	(09/96)	45 F		
BAC PRO option travaux paysagers	(09/96)	45 F		
BAC PRO option agroéquipement	(09/93)	40 F		
BAC TECHNO sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement	(09/95)	45 F		
BAC TECHNO sciences et technologies du produit agroalimentaire	(09/97)	45 F		
BTSA modules communs des BTSA	(09/97)	55 F		
BTSA option génie des équipements agricoles	(09/97)	55 F		
BTSA option analyses agricoles biologiques et biotechnologies	<b>(06/98)</b>	50 F		
BTSA option analyse et conduite de systèmes d'exploitation	(12/97)	60 F		
BTSA option technico-commercial	(09/92)	45 F		
BTSA option gestion et maîtrise de l'eau	(09/92)	45 F		
BTSA option technologies végétales	(09/92)	45 F		
BTSA option productions aquacoles	(01/94)	45 F		
BTSA option aménagements paysagers	(09/93)	45 F		
BTSA option productions horticoles	(10/92)	45 F		
BTSA option gestion et protection de la nature	(11/94)	45 F		
BTSA option productions animales	(09/94)	45 F		
BTSA option viticulture-œnologie	(09/95)	45 F		
BTSA option industries agroalimentaires	(09/95)	45 F		
BTSA option gestion forestière	(09/92)	30 F		
classes préparatoires post BTSA, BTS, DUT	Au lieu de 1895 F	1300 F		
<b>Collection complète</b> (frais de port compris)				
Total de la commande				